



# Webinaire de présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2026 « Une seule santé »

12 juin 2026 - 10h


**APPROCHE « UNE SEULE SANTÉ »,  
OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT  
MÉTHODOLOGIQUE DISPONIBLE**

# Définition, principes de l'approche « Une seule santé »

- **Interdépendance** entre santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et des écosystèmes.
- **Équité** entre secteurs et disciplines.
- **Collaborations** entre les disciplines et les secteurs.
- **Action** possible **à toutes les échelles**.
- **Prise en compte des inégalités** sociales et environnementales.
- **Solutions durables** pour le bien être des populations actuelles et futures.



... plus qu'une approche,  
**une méthode de travail ?**

 Définition officielle du concept *Une seule santé* par le Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche *Une seule santé* (OHHLEP, 2022).



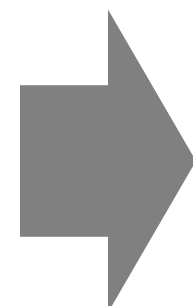
# Approche Une seule santé et thématiques propices

**Des portes d'entrée concrètes pour passer de l'intention à l'action :**

On part d'un enjeu local déjà repéré :

Alimentation

Qualité de l'air, de l'eau, des sols  
Urbanisme / cadre de vie  
Santé mentale / lien au vivant  
Prévention des zoonoses  
Transition écologique des soins



Valeur ajoutée de l'approche  
« Une seule santé » :

- décroisonner entre les acteurs
- regarder les effets sur plusieurs santés - rechercher des co-bénéfices durables
- mieux articuler les dispositifs existants (*CLS, PAT, PCAET, PLUi, SCOT,...*)

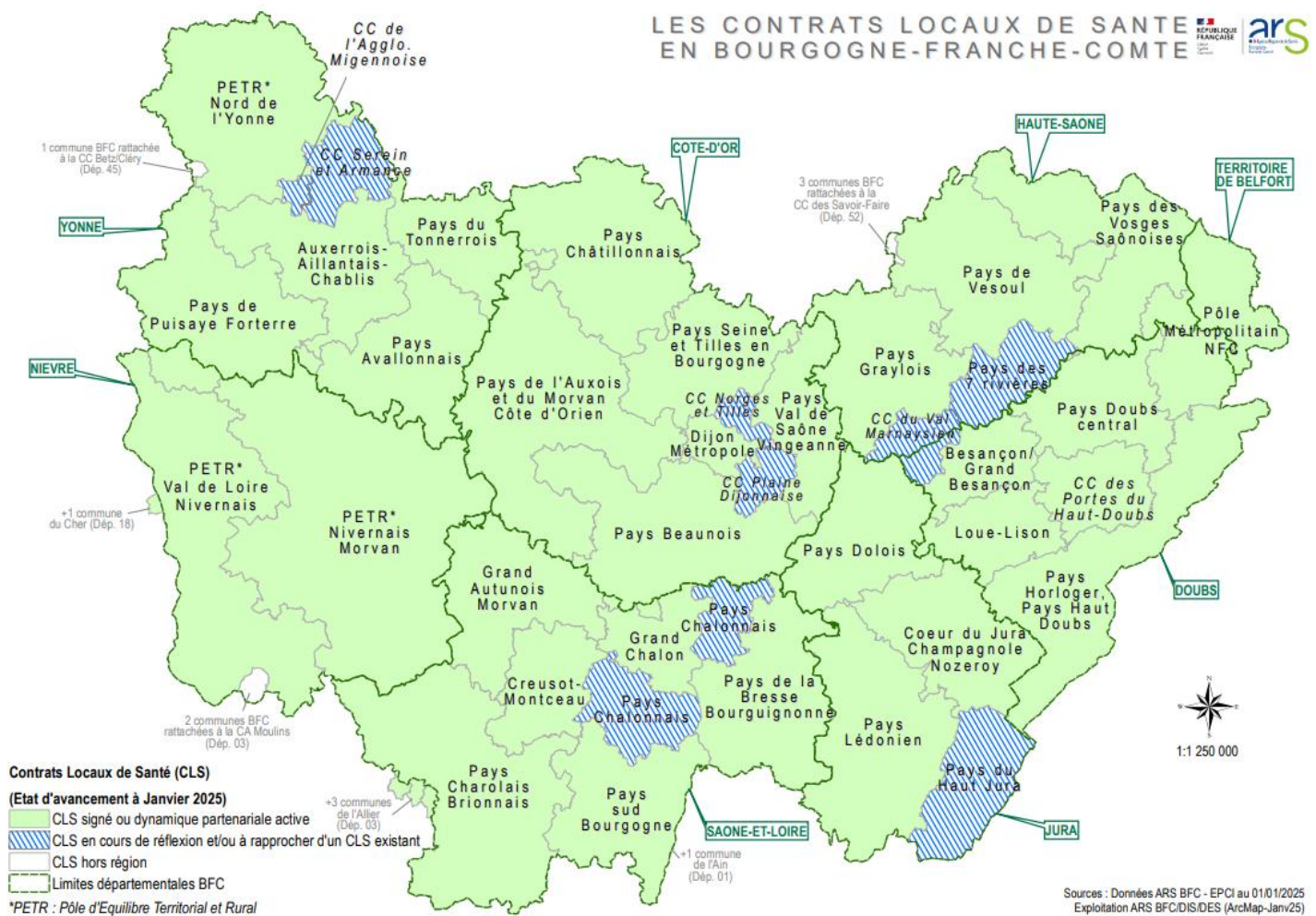
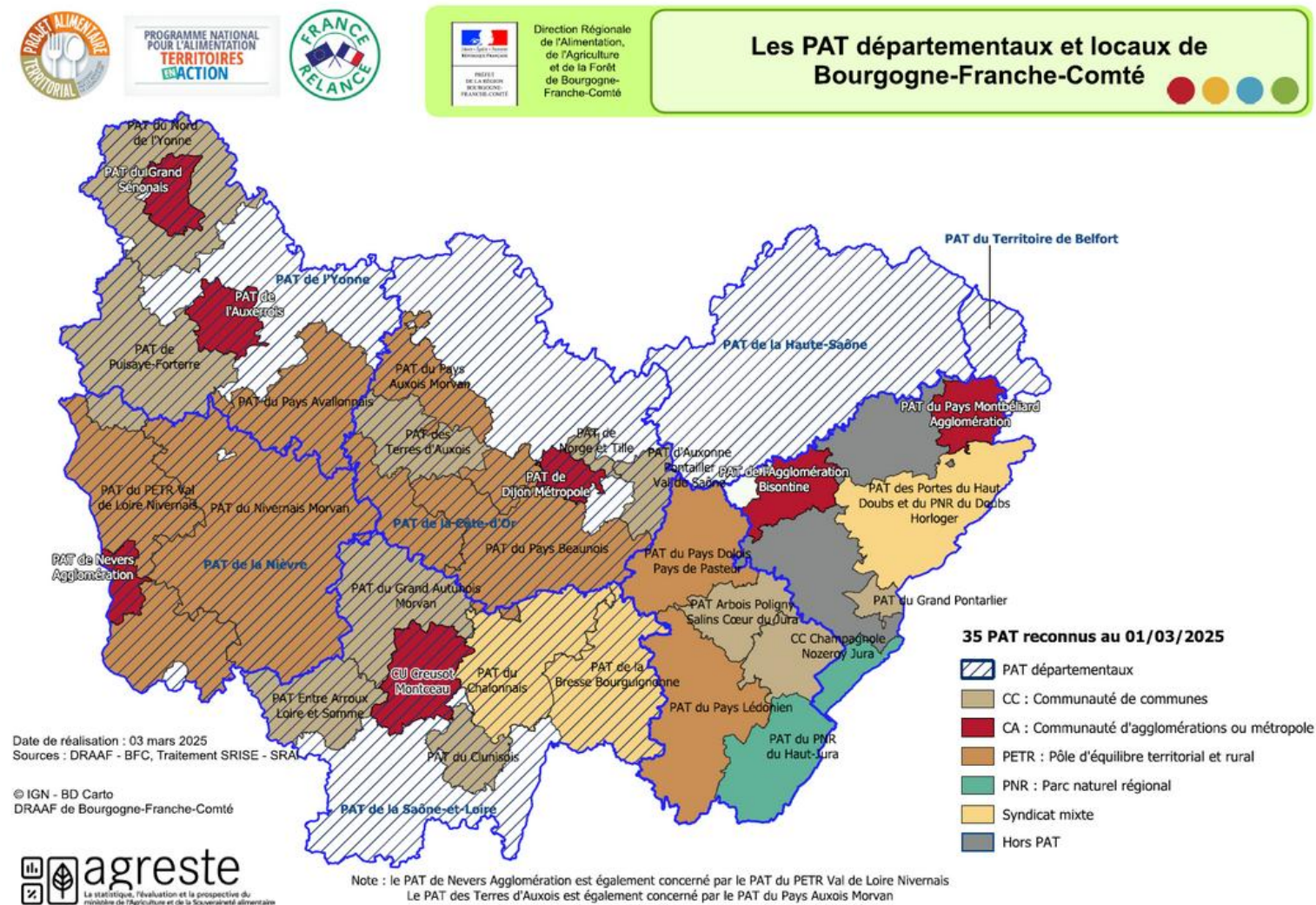
**L'enjeu n'est pas de créer une politique de plus, mais d'enrichir l'existant par une lecture systémique et coopérative.**



# Cadres stratégiques à l'échelle locale

De nombreux dispositifs locaux partagent déjà les principes de transversalité, de prévention et de participation citoyenne.

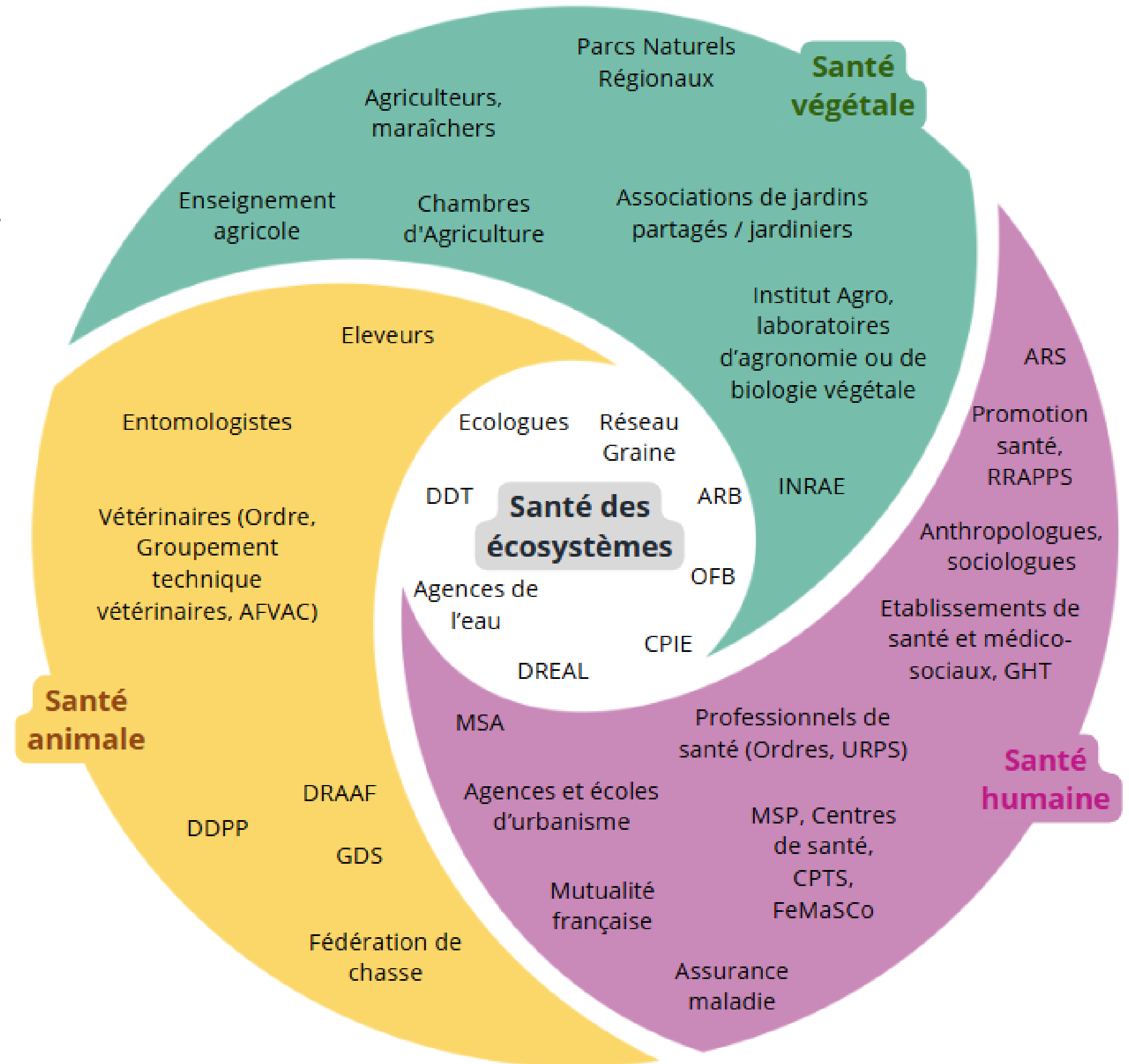
- ⇒ valoriser les actions existantes,
- ⇒ renforcer les connexions entre elles et entre les acteurs qui les portent,
- ⇒ amplifier les dynamiques existantes.



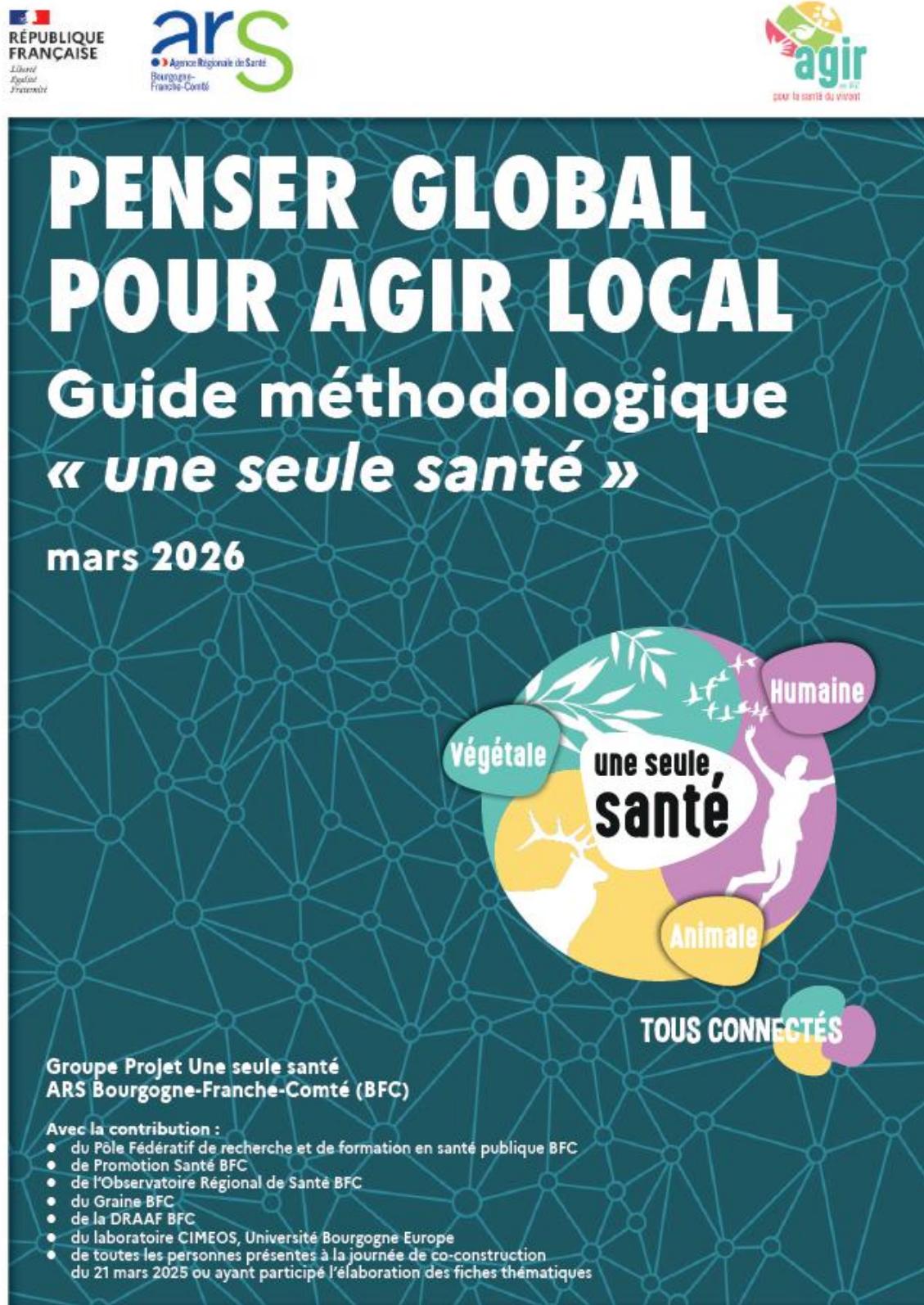
# Favoriser la collaboration interdisciplinaire, intersectorielle

Exemple de partenaires issus des différents secteurs, mobilisables pour des projets territoriaux *Une seule santé* (ARS BFC, 2025).

Remarque : certains acteurs sont classés dans un secteur mais interviennent en réalité « à cheval » sur 2 secteurs.



# Guide « Penser global pour agir local »



## PARTIE 1 - Pourquoi et comment intégrer l'approche « Une Seule Santé » dans son territoire ?

### PARTIE 2 - Outils

1. Faire connaissance avec l'approche « Une seule santé » et se l'approprier
2. Des ressources pour sensibiliser, former et mobiliser
3. Grille de lecture : analyser un projet collectif dans une approche « Une seule santé »
4. Penser et mettre en œuvre l'évaluation d'un projet « Une seule santé »

#### 6 fiches thématiques :

- Alimentation saine et durable
- Aménagements territoriaux favorables aux trois santés
- Qualité des milieux de vie
- Bien-être, santé mentale et
- bénéfiques du dehors
- Soins écoresponsables
- Zoonoses

# Grille d'analyse de projet

## Annexe 3 Grille d'analyse de projet "Une seule santé" (à remplir seul ou à plusieurs)



Cet outil vise à donner quelques pistes pour **réfléchir collectivement** autour d'un projet territorial (en cours ou à venir), en vue d'enrichir ses perspectives avec l'approche *Une seule santé*. N'hésitez pas à l'adapter et à le décliner en fonction de vos besoins spécifiques.

Cette grille permet les échanges, n'hésitez pas à la remplir à plusieurs pour croiser les regards et confronter les points de vue et priorités.

Si vous êtes tout seul, remplissez-là au mieux, il faut bien commencer quelque chose de base pour des échanges ultérieurs.

### 3. EFFETS OBSERVÉS OU ATTENDUS DU PROJET SUR LES DIFFÉRENTES SANTÉS

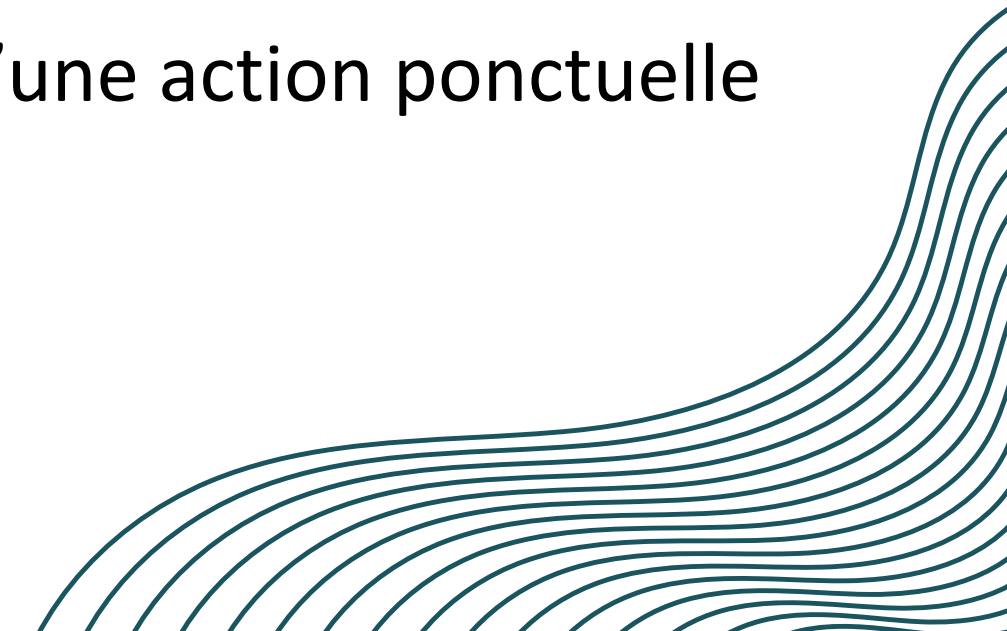
#### 1. CADRE ET OBJECTIFS DU PROJET

<b>Dans quel contexte / problématique s'inscrit votre projet ?</b>
<b>Quels sont les principaux objectifs du projet ?</b>
<b>Précisez l'échelle géographique du projet et les éléments du territoire en compte :</b>
<b>Précisez le ou les publics cibles (humain, animal, végétal, écosystémique)</b>
<b>Ce public présente-t-il des vulnérabilités particulières au regard de l'action ?</b> pouvez préciser le public « non-humain » qui bénéficie de l'action, le

Santé humaine		
Bénéfices attendus du projet :	Effets négatifs potentiels :	Influence globale de l'action :
Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif)
0 +1 +2 +3 +4 +5	-5 -4 -3 -2 -1 0	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Santé animale (animaux domestiques et faune sauvage)		
Bénéfices attendus du projet :	Effets négatifs potentiels :	Influence globale de l'action :
Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif)
0 +1 +2 +3 +4 +5	-5 -4 -3 -2 -1 0	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Santé des végétaux		
Bénéfices attendus du projet :	Effets négatifs potentiels :	Influence globale de l'action :
Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif)
0 +1 +2 +3 +4 +5	-5 -4 -3 -2 -1 0	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Santé des écosystèmes		
Bénéfices attendus du projet :	Effets négatifs potentiels :	Influence globale de l'action :
Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre)	Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif)
0 +1 +2 +3 +4 +5	-5 -4 -3 -2 -1 0	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Y-a-t-il des synergies/des co-bénéfices attendus entre les différentes santés ?		

## Une grille pour réfléchir collectivement au projet :

- Élaborer une vision partagée
- Aborder les modalités effectives des partenariats
- Vérifier que toutes les parties concernées sont impliquées
- Envisager les effets sur les différentes santés et prendre en considération leurs équilibres
- Se projeter au-delà d'une action ponctuelle

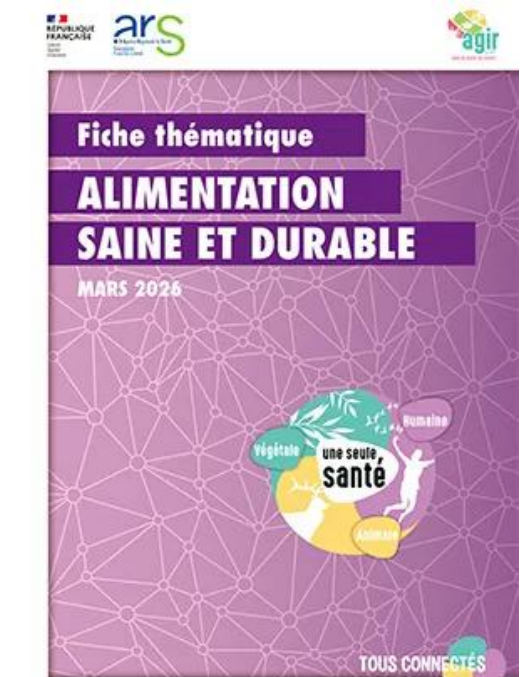


# Fiches thématiques associées au guide

## Utiliser une « porte d'entrée » thématique

### 6 fiches thématiques complémentaires au guide :

- Notions de base en rapport avec la thématique.
- En quoi l'approche « Une Seule Santé » peut être utile ?
- Repères opérationnels.
- Exemples d'actions concrètes.
- Exemples d'indicateurs pouvant être mobilisés.
- Acteurs ressources.
- Outils mobilisables.



# Palette d'outils et ressources

## Trouver des outils et des ressources pédagogiques

### PLATEFORMES RÉGIONALES



Agir pour la santé du vivant BFC –  
*Dossier Une seule santé*  
<https://agir-bfc.fr/dossier/une-seule-sante>



Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (Rrapps BFC) - *page thématique « Santé Environnement »*  
<https://rrapps-bfc.org/thematiques/sante-environnement>



Portail de l'EEDD en BFC  
<https://www.portail-eedd-bourgognefranche-comte.fr/ressources/>

### ET BIEN SÛR...



La Veille du Jour  
<https://www.promotion-sante-bfc.org/les-newsletters-regulieres>



Construire ensemble une boîte à outils pour sensibiliser au concept « Une seule santé »  
<https://agir-bfc.fr/images/ressource/document/s/catalogue-outils-de-sensibilisation-uss-v6.pdf>

### BASES DE DONNÉES D'OUTILS



Bib-Bop  
*Base d'outils pédagogiques*  
<https://www.bib-bop.org/>



Santé en jeux  
<https://www.santeenjeux.be/>



# Penser et mettre en œuvre l'évaluation du projet



**Evaluer** [une politique publique, une action]  
**c'est :**

Apprécier l'utilité...

en rassemblant des faits, des preuves, de manière à pouvoir porter un jugement informé et nuancé

... d'une action...

on ne juge pas une personne ou une institution en tant que telle, mais une action, un programme, un projet ou un service public d'intérêt général

... du point de vue de ses effets...

c'est-à-dire de sa capacité à produire des résultats, à transformer (ou pas) le territoire, la vie des habitants...

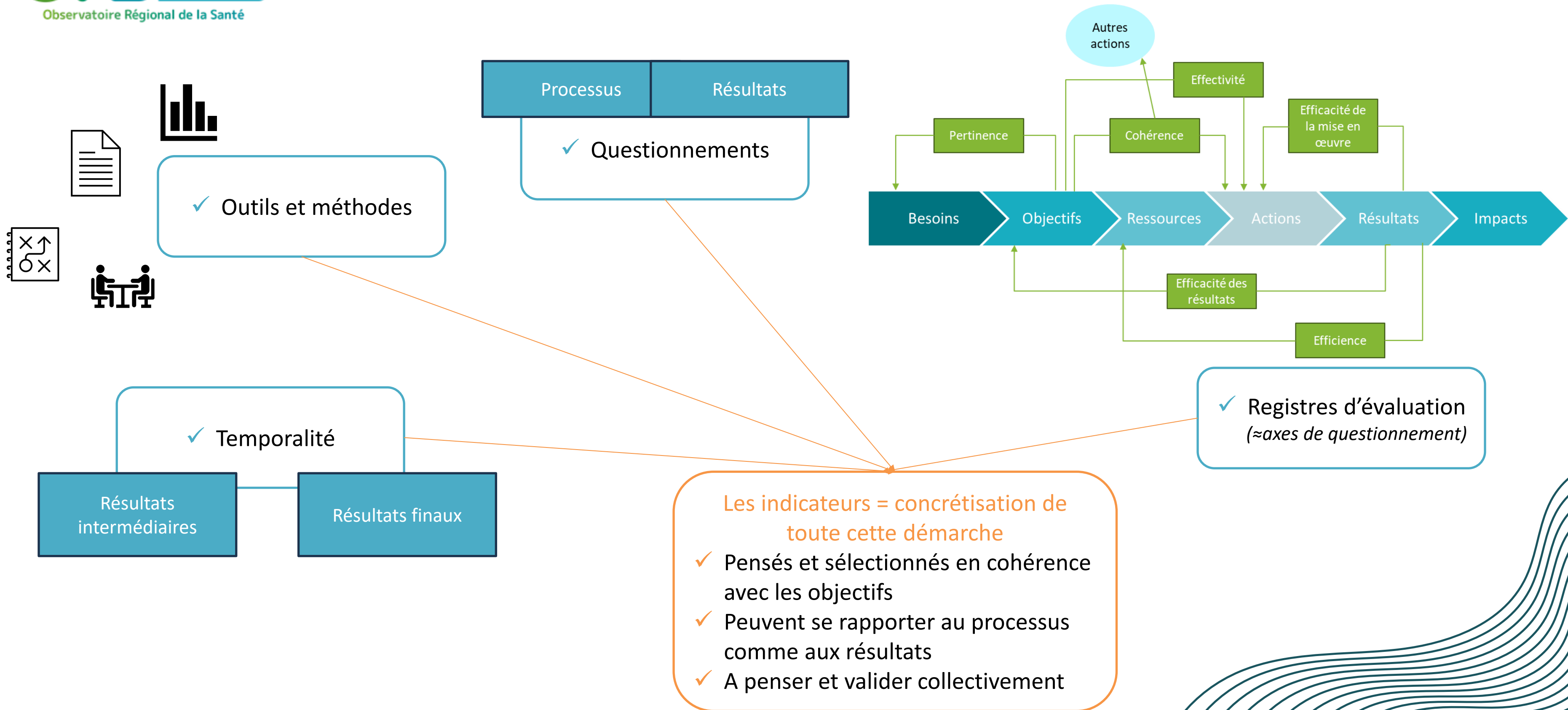
...pour l'améliorer...

et identifier pourquoi et comment ça marche (ou pas) de façon à aider à la décision



# Penser et mettre en œuvre l'évaluation du projet

## Un processus à adapter à l'action (et ses objectifs)



# Pour en savoir plus

Les candidats sont invités à visionner le replay du webinaire du 31 mars 2026, Penser global, agir local : outiller et accompagner les territoires pour des projets « Une seule santé » :

<https://agir-bfc.fr/agirbfc/agenda/120/webinaire-penser-global-agir-local-outiller-et-accompagner-les-territoires-pour-des-projets-une-seule-sante>

ONE HEALTH FESTIVAL

SOME HEALTH SUMMIT

Végétale Humaine Animale

une seule santé

**Webinaire: Penser global, agir local : outiller et accompagner les territoires pour des projets « Une seule santé »**

31 mars 2026 - 10h30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ars

Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté

grain

Atmo BFC

PÔLE SANTÉ PUBLIQUE Bourgogne-Franche-Comté

ars BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Communauté de Communes Frasné-Drugeon

Grand Besançon Métropole

Flavie Bo... +118

Anne SIZARET - Promotion...

DIAS, Constance (ARS-BFC...

Eyméric

Jean-Bapti... Pauline BL...

Alexandri... Hélène CL...

Sylviane K... BARBA-V...



# Formation et accompagnement des porteurs de projets

## « S'outiller et intégrer la démarche Une seule santé dans les territoires »



**Public** : chargés de projets de territoire (CLS, PAT, CPTS...) ou porteurs de projets transversaux dans les territoires en BFC.

**Modalités** : alternance entre présentiel / visio, temps dehors / en salle, apports généraux et pratiques, visite terrain...

**Formateurs** : co-animation Promotion santé, Graine BFC, Atmo BFC

**Intervenants** : ORS, Terragilis, Docteur en écologie...

**Prochaine session** fin 2026 – début 2027

**Contenus** :

- **Module socle** : 3 jours *pour comprendre, s'inspirer*  
→ appropriation du concept une seule santé
- **Module projet** : 1 jour *pour tester*  
→ outils, ateliers de mise en pratique...
- **Module accompagnement** : 2 jours – *pour mettre en application*  
→ suivi, accompagnement des projets



**Contact** : Aurélie Laurent, Coordinatrice en éducation santé-environnement au GRAINE BFC : [a.laurent@graine-bfc.fr](mailto:a.laurent@graine-bfc.fr)

# Formation et accompagnement des porteurs de projets

**23<sup>e</sup>**

**UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE DE BESANÇON**

formations - échanges - débats - partage d'expériences - convivialité

**du 29 juin au 2 juillet 2026**

Un format plus court mais tout y est !  
Un temps en modules identique !

UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR  
SCIENCE DE LA SANTÉ  
l'Assurance Maladie  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
ars  
Soutenu par  
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ  
Santé publique France  
Fédération Promotion Santé  
EHEP  
PÔLE SANTÉ  
Besançon  
en collaboration avec  
l'École de Santé publique  
Faculté de médecine,  
Université de Louvain et Université,  
Centre universitaire de médecine  
généraliste et santé publique,  
Louvain.  
Qualopi

## MODULE N°3 - ONE

17

### Une seule santé (One health) : du concept à la pratique

Pour équilibrer et optimiser santé humaine, santé animale, santé des plantes et santé des écosystèmes, l'approche « Une seule santé » mobilise les communautés scientifiques et professionnelles dans une expertise croisée. Comment construire dans ce but des pratiques partagées entre tous les professionnels concernés par cette approche ? La démarche en santé publique intègre l'interaction entre de multiples déterminants de la santé : personnels, sociaux, économiques et environnementaux. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent des risques majeurs pour la santé humaine, et que réciproquement la pression de l'humanité dans l'Anthropocène menace la santé des écosystèmes et de l'ensemble du vivant. Partout dans le monde, des populations provoquent et subissent des modifications de leurs écosystèmes, avec des conséquences très observables sur les santés. « Une seule santé », ce nouveau paradigme, prend en compte les interactions à risques entre humains et espèces non-humaines au sein des socio-écosystèmes dont ils dépendent. Il s'agit de penser et d'agir sur un système de santés interdépendantes. De quelle façon, les décideurs publics, les professionnels et les citoyens peuvent agir localement en croisant les expertises, puis initier des actions d'adaptation et d'atténuation favorables aux différentes santés, et trouver des compromis durables entre elles ? Quelles actions engager sur un territoire face aux enjeux d'« Une seule santé » ? Pour quelles transitions sociale et écologique équitables et soutenables ?

#### Objectifs pédagogiques

- Concevoir l'approche intégrée des problématiques de santé publique sous l'angle « Une seule santé ».
- Analyser de manière interdisciplinaire des situations sanitaires sur un territoire, pour la mise en œuvre de cette approche à l'échelle locale.
- Développer des réponses « Une seule santé » en prévention et promotion santé.

#### Contenu

- L'approche « Une seule santé », ses enjeux, sa définition et ses liens avec la santé globale, la santé des écosystèmes, le développement durable, la transition sociale et écologique, l'Anthropocène.
- L'apport des différentes disciplines et expertises à une analyse « Une seule santé »

#### de problématiques de santé publique

et de situations critiques (sédentarité et obésité, maladies émergentes transmissibles et non transmissibles, épidémies, syndémies, inondations, canicules...).

- Les leviers d'intervention pour une approche « Une seule santé », interdisciplinaire, participative et solidaire, des déterminants des santés, sur un territoire ou dans un milieu de vie.

#### Approche et organisation

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « Une seule santé »

#### Public & pré requis

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « Une seule santé ».

#### Responsables du module

- **AMANDINE BERDELOU**, Médecin, en charge de la santé environnementale, Hôpital Nord Franche-Comté
- **FRÉDÉRIC MAUNY**, Professeur de santé publique, Université de Franche-Comté
- En collaboration avec **PATRICK GIRAUDOUX**, professeur émérite d'écologie, Université Marie et Louis Pasteur

Renseignements et inscription : <https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2026-23>



# Appel à manifestation d'intérêt « Une seule santé » - 2025

- **Objectif** : soutenir l'émergence de projets territoriaux pilotes intégrant l'approche « Une seule santé », communs entre structures d'exercice coordonné (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et collectivités locales.

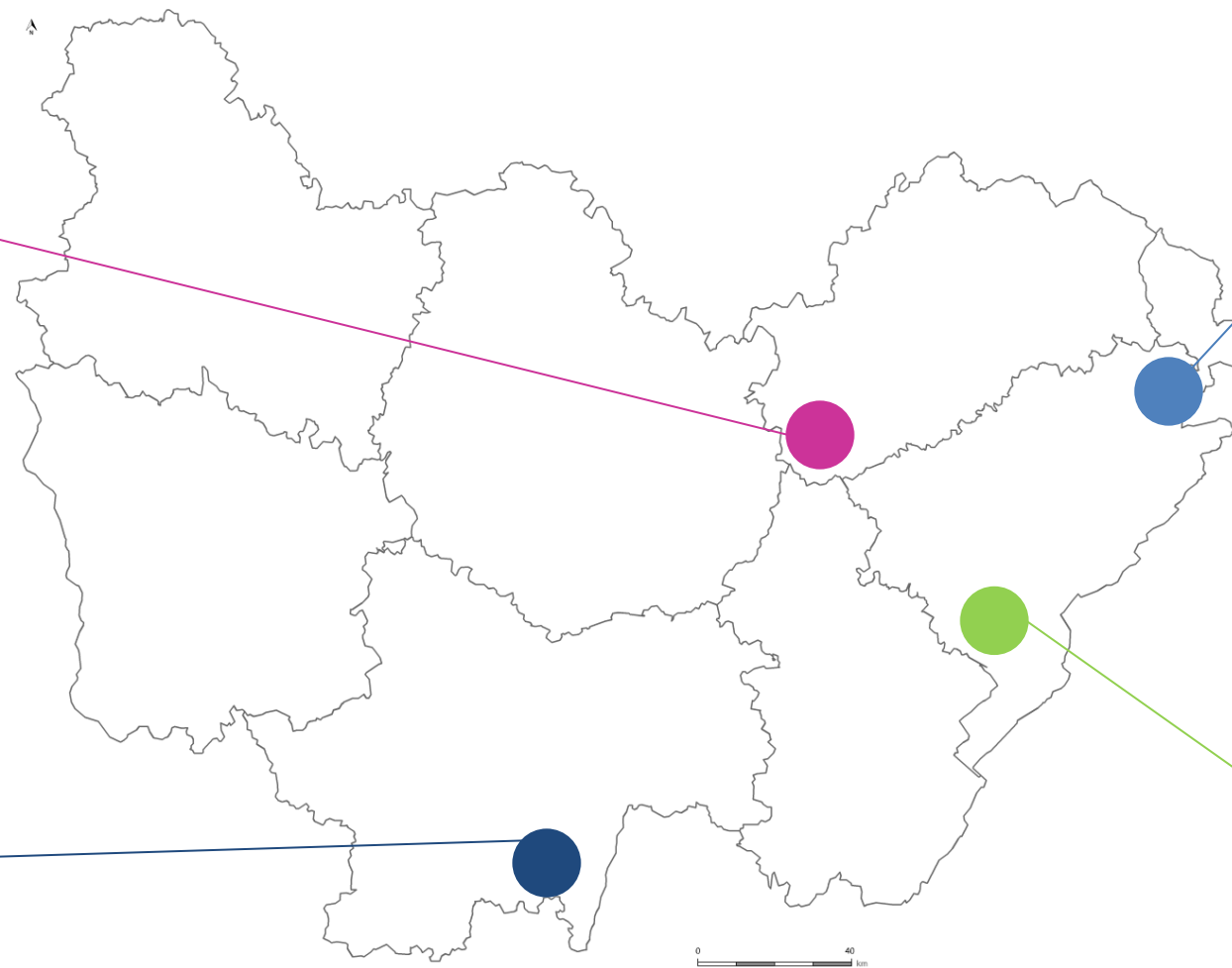
## 4 projets lauréats financés

**LEPTOPREV « Prévenir la leptospirose : des savoirs partagés pour des risques maîtrisés »**

- **Porteurs** : CPTS Croisée Comtoise, en partenariat avec le PETR du Pays Graylois

**Jardin thérapeutique – MSP de Crèche sur Saône**

- **Porteurs** : MSP de la Crèche sur Saône, en partenariat avec le Pôle d'Équilibre Territoriale et Rural Mâconnais Sud Bourgogne



**« Ordonnance Graine de vie » Pays de Montbéliard Agglomération**

- **Porteurs** : Pays de Montbéliard Agglomération, en partenariat avec la CPTS du Grand Montbéliard

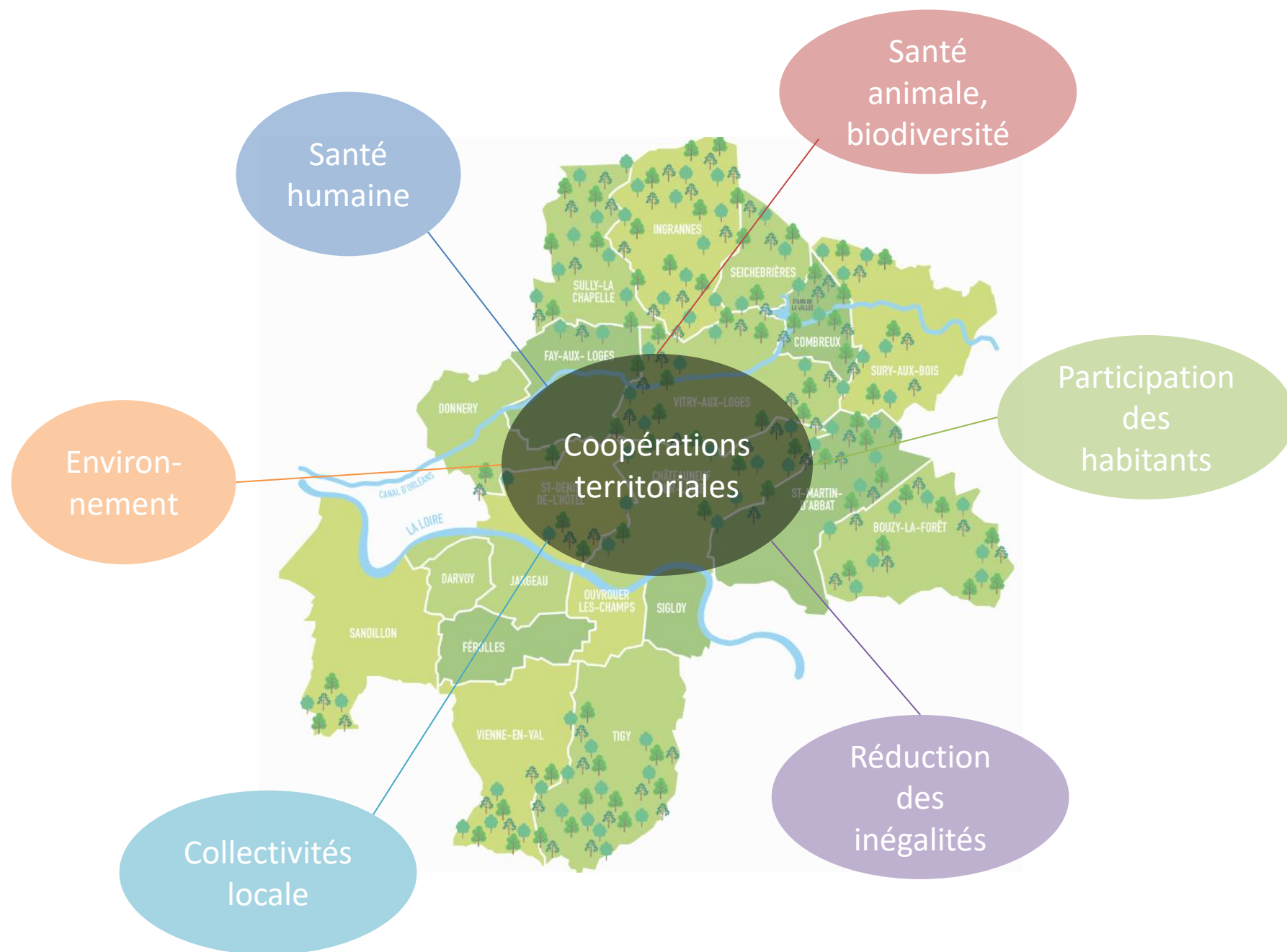
**« Frasne-Drugeon, la santé en action »**

- **Porteurs** : Communauté de communes de Frasne-Drugeon, en partenariat avec la MSP intercommunale

**CANDIDATER À L'AMI 2026**

# Projet attendu, principes généraux

Le projet doit s'inscrire dans un territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté, relier plusieurs enjeux et plusieurs acteurs.



## Principes généraux :

- Renforcer les **coopérations intersectorielles** sur le territoire.
- Intégrer le projet dans les **politiques territoriales existantes** (CLS, PAT, PCAET...).
- Rechercher des **co-bénéfices** pour la santé humaine, la santé animale et les écosystèmes.
- Viser le **renforcement du pouvoir d'agir** et la **transformation durable des pratiques** des acteurs locaux.
- Identifier les **publics éloignés**, chercher à réduire les **inégalités d'accès** dans la démarche projet.
- Intégrer un dispositif d'**évaluation** et de **capitalisation** du projet dès la conception du projet.
- Identifier les **leviers de pérennisation** du projet au-delà de l'AMI.

# Portage du projet, partenaires associés

Le **porteur principal** doit faire partie de l'une des 2 catégories suivantes :

## Collectivités territoriales et leurs groupements

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI),  
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR),  
Parcs naturels régionaux et parcs nationaux,  
Syndicats mixtes,...

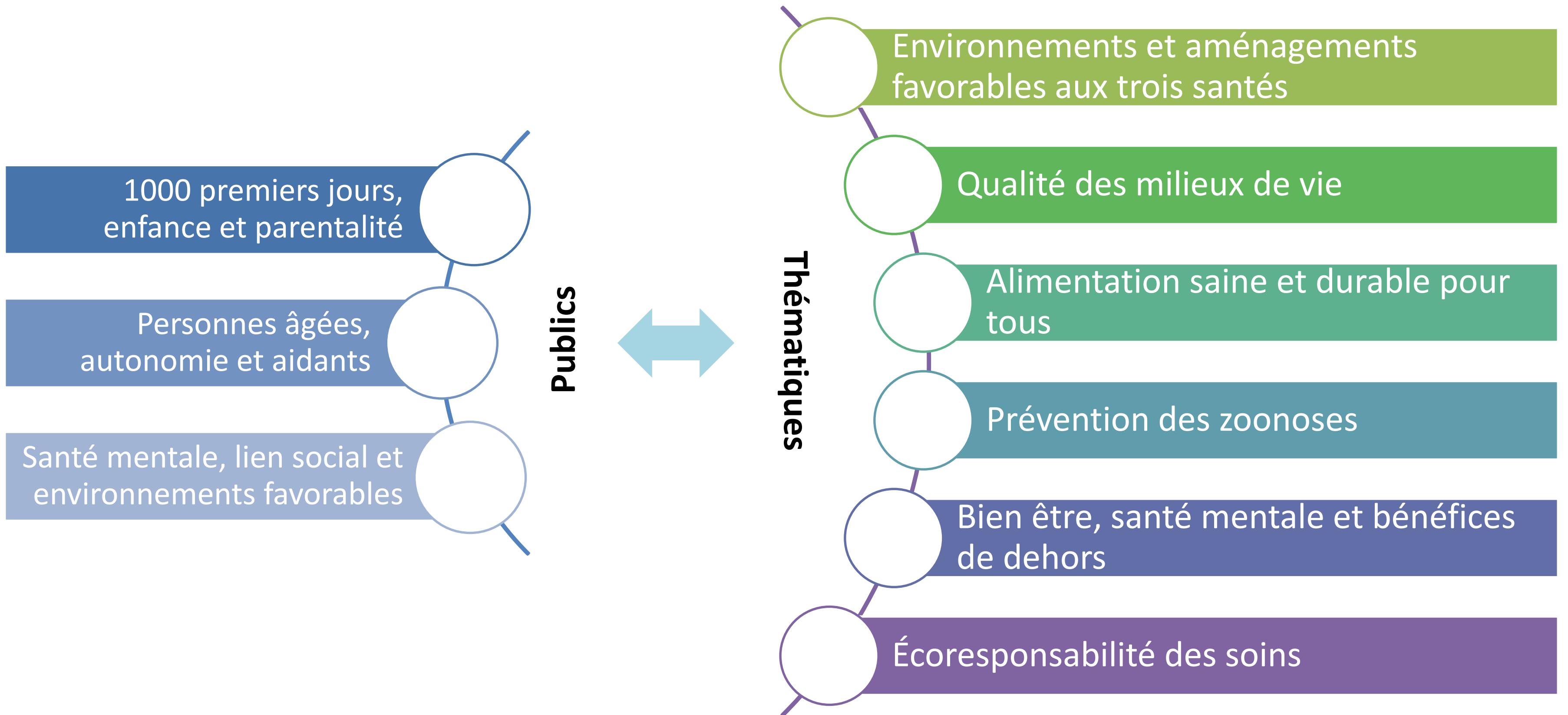
## Groupements de professionnels de santé

Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA),  
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS),  
Equipes de Soins Primaires (ESP),  
Associations de professionnels de santé, Unions professionnelles,  
Pôles de Santé Pluridisciplinaires (PSP), Maisons de Santé  
Pluridisciplinaires – (MSP),  
Centres de santé, Associations représentant les usagers, Groupements  
de Coopération Sanitaires (GCS).

Un **partenariat** large doit être recherché, à minima entre les 2 catégories ci-dessus, et si possible avec d'autres acteurs du territoire (santé animale, biodiversité, environnement, prévention, social, milieu scolaire, filières agricoles, établissements médico-sociaux...).

Les établissements de santé et médico-sociaux ne sont pas éligibles en tant que porteurs, ils peuvent toutefois être partenaires des projets sans en assurer la maîtrise d'ouvrage.

# Publics et thématiques prioritaires 2026



# Durée et financement des projets

## **Durée des projets : 12 à 26 mois**

⇒ Démarrage à partir de novembre 2026 et fin de projet au plus tard le 31/12/2028.

## **Soutien financier : 10 000 à 50 000 euros par projet**

### Ce qui est éligible :

- coordination / animation du projet
- aller-vers / médiation
- coût de services d'experts, prestataires utilisés exclusivement pour le projet et son évaluation
- communication
- déplacements
- aménagements légers

### Ce qui n'est pas éligible :

- dépenses de gros œuvre
- actions déjà financés par ailleurs
- achat de matériel informatique / téléphonie

# Dépôt de la candidature initiale

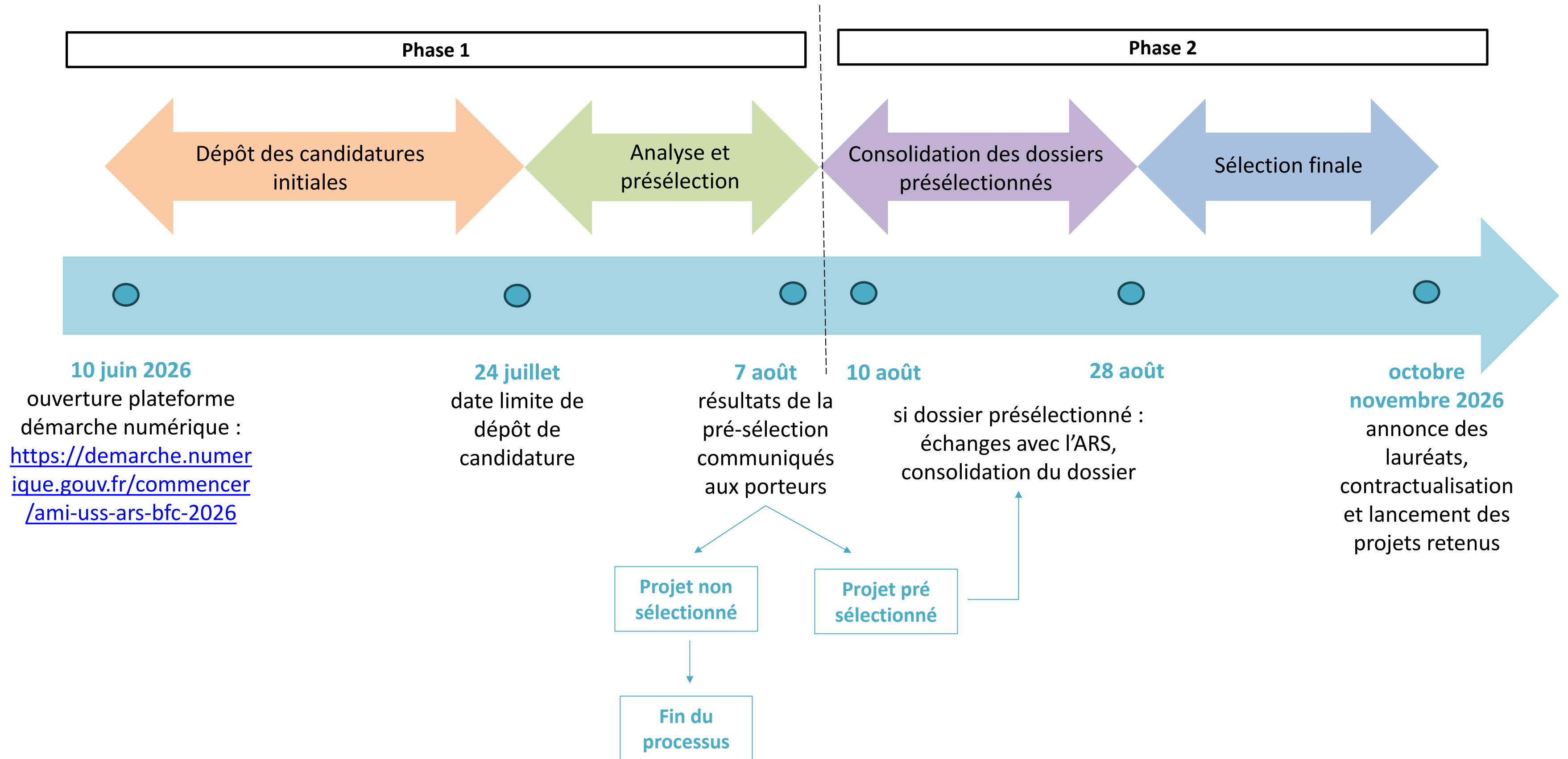
**Au plus tard le 24 juillet 2026 à 23h59, sur :** <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ami-uss-ars-bfc-2026>

**Pièces à fournir selon le statut, en complément du formulaire complété sur démarche numérique :**

associations	collectivités	autres statuts
<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> formulaire CERFA n°12156*06</li><li><input type="checkbox"/> RIB</li><li><input type="checkbox"/> dernier exercice comptable validé</li><li><input type="checkbox"/> statuts signés à jour</li><li><input type="checkbox"/> procès-verbal de nomination du président</li><li><input type="checkbox"/> délégation de signature si le signataire n'est pas le représentant légal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> formulaire simplifié de demande de subvention</li><li><input type="checkbox"/> RIB</li><li><input type="checkbox"/> délégation de signature si le signataire n'est pas le représentant légal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> formulaire simplifié de demande de subvention</li><li><input type="checkbox"/> RIB</li><li><input type="checkbox"/> dernier exercice comptable validé</li><li><input type="checkbox"/> statuts signés à jour</li><li><input type="checkbox"/> procès-verbal de nomination du président ou tout document équivalent permettant d'identifier le représentant légal</li><li><input type="checkbox"/> délégation de signature si le signataire n'est pas le représentant légal</li></ul>
<b>+ lettres d'engagement ou de soutien des principaux partenaires du projet</b>		

Le cahier des charges de l'AMI (modèle de lettre d'engagement en annexe), le CERFA (pour les associations) et le formulaire simplifié de demande de subvention (pour les autres statuts), sont disponibles sur le site de l'ARS : [AMI - Une seule santé 2026 | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

# Calendrier de l'AMI 2026



Avez vous des questions ?





**Merçi!**

**pour votre attention !**

**Contacts en cas de questions :**

- Marie VASSEUR – [marie.barba-vasseur@ars.sante.fr](mailto:marie.barba-vasseur@ars.sante.fr)
- Bruno MAESTRI – [bruno.maestri@ars.sante.fr](mailto:bruno.maestri@ars.sante.fr)

